



**RAPPORT
D'ACTIVITÉS**
et de
**DÉVELOPPEMENT
DURABLE**
2023



DINAN
AGGLOMÉRATION

RAPPORT D'ACTIVITÉS
ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2023

1	L'édito du Président 3	3
	Temps forts, 2023 en quelques dates 4	4
	Notre territoire 6	6
	Le bureau communautaire, les compétences de l'agglomération 7	7
	3 temps de concertations en 2023 8	8
2	RESSOURCES HUMAINES	
	Mobiliser nos agents, valoriser leur expertise 10	10
	PILOTAGE ADMINISTRATIF	
	Assurer et sécuriser le processus administratif 14	14
	CONTRACTUALISATION	
	Accompagner dans la recherche de financements 16	16
	FINANCES	
	Simplifier la lecture du budget et des finances publiques 18	18
3	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	
	Développer l'économie et la vitalité du territoire 20	20
	MOBILITÉS	
	Faciliter nos déplacements 22	22
	AMÉNAGEMENT	
	Structurer notre territoire 24	24
	TOURISME ET PATRIMOINE	
	Promouvoir une offre touristique qualitative et diversifiée 26	26
4	COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS	
	Engager une refonte de la politique déchets 28	28
	ENJEUX ÉNERGÉTIQUES, CLIMATIQUES ET ÉCOLOGIQUES	
	Être éco-acteurs du changement 30	30
	LES CYCLES DE L'EAU	
	Garantir une eau de qualité et préserver la ressource 32	32
5	CULTURE	
	Cultiver l'épanouissement de nos habitants 34	34
	SPORTS	
	Renforcer la dynamique du « sport pour tous » 36	36
	COHÉSION SOCIALE	
	Accompagner nos habitants 38	38



SOBRIÉTÉ, EXEMPLARITÉ, SOLIDARITÉ

Arnaud Lécuyer

Président de Dinan Agglomération

En cette année **2023**, l'activité politique souhaitée par l'assemblée communautaire et mise en œuvre par les services, s'est articulée autour de trois grands mots d'ordre. Celui de la sobriété en répondant avec détermination à nos enjeux écologiques et énergétiques. Celui de l'exemplarité en faisant de notre intercommunalité la vitrine de politiques publiques responsables. Celui de la solidarité en ne laissant personne isolé, que ce soit dans un parcours de vie ou dans les projets de nos communes.

Parfois interprétée comme un sacrifice ou un retour en arrière, la sobriété voulue par Dinan Agglomération a montré qu'elle n'est en aucun cas synonyme de renoncement ou d'amoindrissement de l'action publique. C'est bien davantage une façon renouvelée d'appréhender cette action, de l'adapter aux transitions rendues nécessaires. C'est ce qu'incarnent le lancement de nos travaux autour de l'élaboration de notre SCOT-AEC, la construction de notre Schéma Directeur Immobilier et Énergétique, l'engagement résolu autour de la préservation et la valorisation de nos ressources, la poursuite de la refonte de notre politique déchets...

L'exemplarité illustre combien Dinan Agglomération ressent un devoir tout particulier d'accompagner, à travers ses politiques publiques et ses interventions financières, les acteurs qui concourent au

développement du territoire. C'est le cas de notre budget d'investissement, une nouvelle fois en croissance, vecteur de soutien à notre tissu économique et à l'emploi. Une exemplarité renforcée par des programmes d'investissement qui agissent en faveur des transitions écologiques et énergétiques. Quels meilleurs exemples que le SDIE, le SPASER, notre Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Économiquement Responsables. Sans oublier l'ambition décidée autour de notre politique de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO).

La solidarité enfin, un des fils conducteurs du projet de mandature de l'agglomération. Elle s'exprime chaque jour en direction de ses communes membres, des acteurs économiques, associatifs et des habitants à travers nos services à la population. Faire communauté n'a jamais été aussi bien servi qu'en 2023. Ce rapport d'activités prouve qu'elle aura été riche de dialogues et de co-constructions. Nouvelle Charte pour le Conseil de Développement, échanges avec nos concitoyens dans le cadre de « construire ensemble le territoire de demain », démarche partenariale innovante avec le monde économique, création des « Rendez-Vous de l'Agglo » avec l'ensemble des conseillers municipaux du territoire...

Alors, bonne lecture à toutes et tous.



MARGAUX ROUVROY REMPORTE L'OPEN GUINDÉ FÉMININ

DU 26 AU 29 AVRIL, l'Open Guindé a une nouvelle fois réuni des joueurs et joueuses du top 100 français sur les courts de terre battue à Taden. Le plus grand tournoi du circuit national en Bretagne s'est déroulé sous les yeux de Yannick Noah, à l'occasion de la célébration du 40^{ème} anniversaire de sa victoire à Roland-Garros. Le public venu nombreux a vu Margaux Rouvroy soulever le trophée de la compétition féminine pour lequel Dinan Agglomération était partenaire.



4^{ÈME} ÉDITION DU CONCOURS ÉTINCELLES

LE 11 JUILLET s'est tenue la remise des prix de la 4^{ème} édition du concours Étincelles permettant aux projets les plus remarquables issus du territoire, ou désirant s'y développer, de bénéficier d'un soutien du tissu économique local en matière de conseils, d'expertises ou de services. Pour cette édition, les lauréats ont été Fripouille (prix Coup de Cœur du public), Les Coursiers Dinannais (prix Eurêka), Médiéthévin (prix Courant alternatif) et Les Champs Comestibles (prix du Jury).



DINAN AGGLOMÉRATION, TERRE DE SOLUTIONS ET TERRE D'ÉCHANGES

EN 2023, Dinan Agglomération a lancé ses Rendez-vous de l'Agglo ouverts à l'ensemble des 1000 élus municipaux du territoire. « Terre de solutions » d'une part, qui a été l'occasion de mettre en lumière des projets portés par les communes et qui seront potentiellement duplicables (rénovation avec des matériaux biosourcés, revitalisation des centres-bourgs, gestion des eaux pluviales, réseau de chaleur...). Et « Terre d'échanges » d'autre part, durant laquelle le Président Arnaud Lécuyer a invité les élus à débattre sur des sujets tels que la gouvernance, les mobilités, la transition écologique, la sobriété foncière et le développement du territoire.



LANCLEMENT DU DÉFI CIT'EAU

LE 15 JUIN, Dinan Agglomération initiait le Défi Cit'eau avec l'association Eau et Rivières de Bretagne. Afin de sensibiliser les habitants du territoire à la fragilité de la ressource en eau, 5 foyers participants à ce défi ont été accompagnés dans leur quotidien pendant 1 an. L'objectif ? Les aider à réduire leur consommation grâce à des actions simples et déclinables par chacun et chacune d'entre nous.



INAUGURATION DE LA CRÈCHE LANV'OL

LE 16 JUIN, la nouvelle crèche Lanv'ol a officiellement été inaugurée à Lanvally. A cette occasion et symboliquement, un albizia a été planté dans son jardin. Choisi pour sa faible consommation en eau, il apportera de l'ombre et de la couleur aux enfants tout en servant de refuge à la biodiversité. Moderne et proche de l'école maternelle, Lanv'ol est un bâtiment exemplaire en matière d'éco-conception et de basse consommation énergétique.



DÉFI ZÉRO DÉCHET

DU 23 OCTOBRE AU 22 DÉCEMBRE, dans le cadre du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), 41 foyers ont décidé de relever le Défi Zéro Déchet lancé par Dinan Agglomération. Cette expérience a eu pour but de démontrer, dans une dynamique d'équipe, qu'il suffit de gestes simples pour réduire de manière significative les 812 kg de déchets produits par habitant en une année. Des ateliers pédagogiques, des visites et des outils ont été proposés afin que chacun dispose d'astuces pour diminuer ses déchets.



NOTRE TERRITOIRE



65 COMMUNES

997 KM²

105 000 HABITANTS

563 AGENTS EN ACTIVITÉ AU 31/12/2023

97 ÉLUS COMMUNAUTAIRES

LA VIE DE L'AGGLOMÉRATION EN 2023



12 CONSEILS COMMUNAUTAIRES

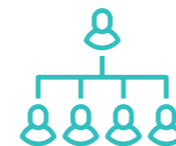
300 DÉLIBÉRATIONS

19 BUREAUX COMMUNAUTAIRES

9 CONFÉRENCES DES MAIRES

16 SÉANCES DE COMMISSIONS

4 RÉUNIONS DE SECTEURS ET 3 RENDEZ-VOUS DE L'AGGLO TERRE D'ÉCHANGES AVEC LE PRÉSIDENT



LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le Président
Arnaud LECUYER

Les Vice-présidents

Suzanne LEBRETON
1^{ère} Vice-présidente
● **Finances, Administration générale et Contractualisation**

Didier LECHIEN
2^e Vice-président
● **Tourisme et Patrimoine**

Marina LE MOAL
3^e Vice-présidente
● **Petite Enfance, Enfance et Cohésion sociale**

Thierry ORVEILLON
4^e Vice-président
● **Stratégie économique, Relance et Numérique**

Mickaël CHEVALIER
5^e Vice-président
● **Habitat, Gens du voyage et Politique de la ville**

Gérard VILT
6^e Vice-président
● **Collecte et Valorisation des déchets**

Bruno RICARD
7^e Vice-président
● **Pilotage stratégique de la Ressource en eau**

Marie-Christine COTIN
8^e Vice-présidente
● **Emploi, Formation, Innovation et Soutien aux entreprises**

Alain JAN
9^e Vice-président
● **Urbanisme et Stratégie foncière**

Anne-Sophie GUILLEMOT
10^e Vice-présidente
● **Mobilités et Infrastructures**

Philippe LANDURÉ
11^e Vice-président
● **Prospective et Transition écologique**

Patrice GAUTIER
12^e Vice-président
● **Agriculture et Mer**

Laurence GALLÉE
13^e Vice-présidente
● **Équipement des réseaux d'eau et Assainissement**

David BOIXIÈRE
14^e Vice-président
● **Gestion des Milieux Aquatiques, Prévention des Inondations (GEMAPI) et Environnement**

Jérémy DAUPHIN
15^e Vice-président
● **Culture, Sports et Citoyenneté**

Ronan TRELLU
Membre permanent du Bureau et Président de la Commission d'Appels d'Offres

Les Conseillers délégués

Quentin RENAULT
● **Usages du Numérique**

Patrick BARRAUX
● **Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP)**

Didier IBAGNE
● **Culture**

Stéphanie MEAL
● **Démocratie participative et Vie associative**

Laurence LEDU-BLAYO
● **Revitalisation des centralités**

Yann GODET
● **Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et Parc Naturel Régional (PNR)**

Jean-Louis NOGUES
● **Voirie**



LES COMPÉTENCES DE L'AGGLOMÉRATION



ÉCHANGER, DIALOGUER, IMAGINER



Aucun acteur public ne peut relever seul les défis de notre société et des transitions en cours. Pour cela, nous avons besoin d'agir dans des collectifs, de les susciter, de partager nos idées et nos compétences, de nous projeter ensemble.

UNE NOUVELLE CHARTE POUR LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Instance citoyenne de démocratie participative, le Conseil de développement est composé d'habitants du territoire. Les femmes et les hommes qui y siègent bénévolement sont impliqués dans la vie locale et sans mandat politique. Ils s'informent, débattent et peuvent apporter leur point de vue sur les projets conduits par l'agglomération.

EN 2023, l'arrivée de nouveaux membres a permis d'engager un travail de réflexion à l'élaboration d'une charte fixant d'une part les missions du Conseil, ses règles de gouvernance, les modalités de prise de décision et les engagements de ses membres ; et d'autre part, sa coopération avec Dinan Agglomération.

Co-construite et concertée, la charte signée en décembre a posé les bases d'une future collaboration, traduction d'engagements respectifs d'écoute des évolutions de la société et des dynamiques citoyennes.



3 TEMPS DE CONCERTATION EN 2023

1

CONSTRUIRE ENSEMBLE LE TERRITOIRE DE DEMAIN

L'ANNÉE 2023 aura été marquée par des temps de concertation importants avec les habitants amenés à réfléchir collectivement au territoire de demain et aux stratégies d'équilibre à trouver en veillant au respect de l'environnement. Tous ont été questionnés sur leur perception du territoire et leurs projections d'adaptation à 2050. Et l'intérêt des habitants était bel et bien là.

Preuve en est, 1350 réponses à une grande enquête ont été reçues ; 300 habitants se sont mobilisés sur 2 ateliers grand public de concertation, où de nombreuses thématiques ont été abordées (urbanisme, habitat, biodiversité, tourisme, ressource en eau...); Un atelier lycéen a été programmé. 45 délégués de classes issus de différents établissements ont pu exposer leur propre vision du territoire lorsque l'on a moins de 20 ans ; Les élus des communes ont été conviés à 2 séminaires, l'un sur la restitution de la grande enquête aux habitants et l'autre sur un travail autour des scénarios et grandes orientations du Plan d'Aménagement Stratégique.

Tous ont ainsi alimenté la démarche d'élaboration du Schéma de Cohérence territoriale - Air Énergie Climat, outil de planification qui fixera les grandes orientations d'aménagement et de développement du territoire pour les 20 années à venir.

Une restitution des travaux des habitants est prévue en 2024 afin d'explicitier comment les propositions ont été intégrées au futur schéma.



CŒUR DE BOURG ET DE VILLE

Dinan Agglomération est un territoire rayonnant dans lequel on peut aussi bien s'épanouir professionnellement.

La vie est simple ici où on prend encore le temps de profiter une pointe de Dinan-isme.

Il y a encore des artisans et artistes qui ne sont pas remplacés par de grandes chaînes, ce qui en fait tout le charme dans cette belle ville médiévale.

Éloignement des commerces de proximité, ce qui peut provoquer un sentiment d'isolement pour une population vieillissante.

J'habite un territoire où on ne s'ennuie jamais pour peu qu'on s'informe un peu sur les événements culturels.

Manque de dynamisme niveau activités, événements, commerces.

LE MONDE ÉCONOMIQUE SENSIBILISÉ AU GRAND DÉFI DES RESSOURCES



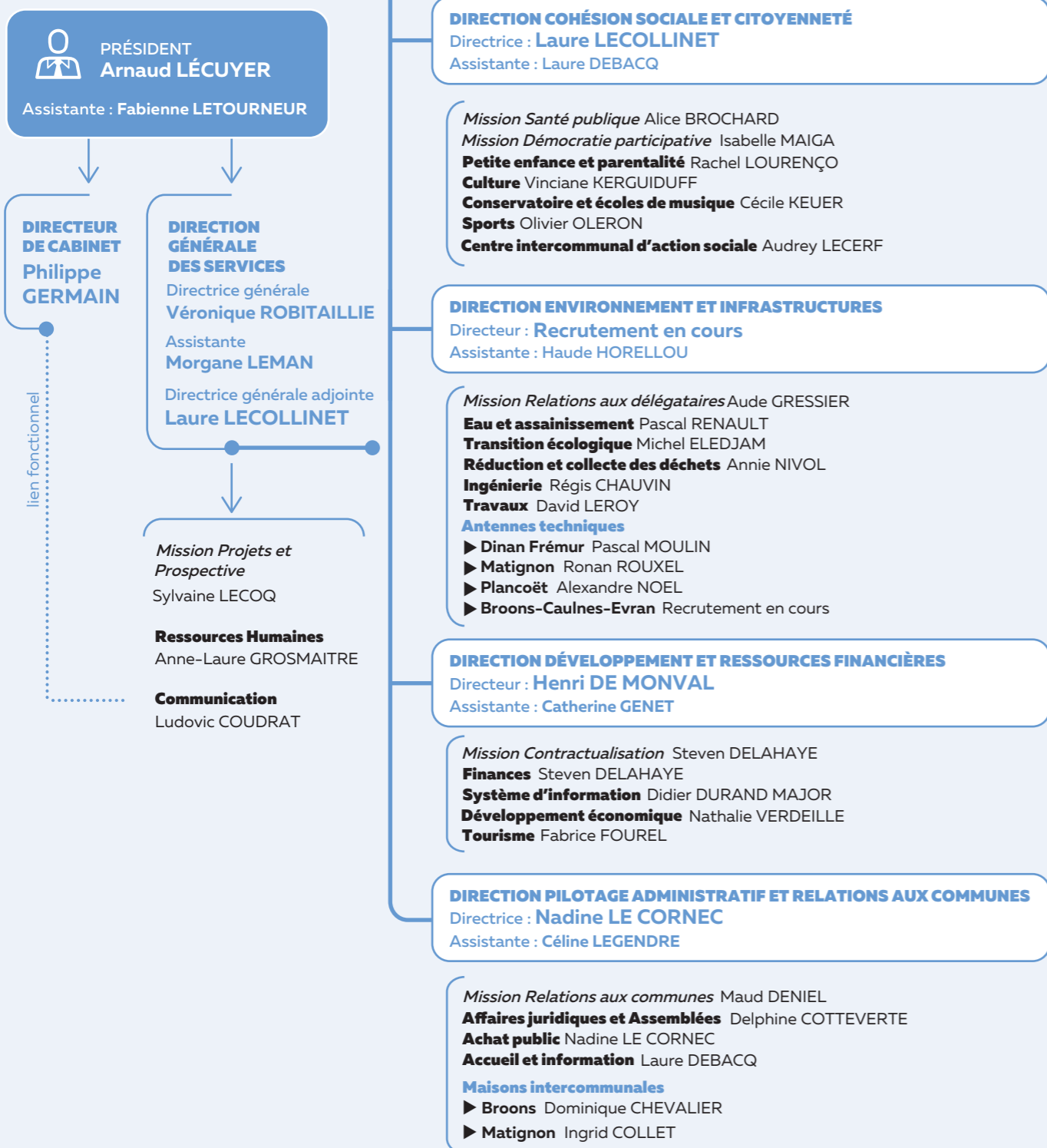
EN 2023, Dinan Agglomération a lancé une démarche de concertation avec les entreprises et réseaux professionnels sur les enjeux liés à la préservation de l'environnement. Face aux défis majeurs auxquels sont et seront confrontés les acteurs économiques ainsi que les collectivités publiques, des temps d'échanges ont été organisés pour réfléchir à des solutions partagées dans des domaines tels que le logement des salariés, l'emploi et la mobilité, le foncier, l'énergie, la ressource en eau et les déchets des entreprises.

Les chefs d'entreprise ont salué l'initiative de cette réflexion collective, de partage d'expériences et de visions qui amèneront vers de nouvelles façons de travailler et d'aménager le territoire.

RESSOURCES HUMAINES

Organigramme général des services de Dinan Agglomération

Au 31 décembre 2023



MOBILISER NOS AGENTS, VALORISER LEUR EXPERTISE

Dans un contexte où les métiers territoriaux sont en constante mutation et la qualité du service public indispensable pour nos habitants, le service des Ressources Humaines accompagne les agents dans l'évolution de leur vie professionnelle. Gestionnaire des carrières, des rémunérations, de la santé, de la formation et des recrutements, le service impulse une dynamique d'adaptation des compétences indispensable aux objectifs de l'établissement.



- Accompagner la professionnalisation** des agents grâce à leur formation, le suivi de leur carrière et leur mobilité.
- Déployer** les différentes politiques RH internes.
- Initier et suivre les dossiers** à forts enjeux comme la Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO).
- Prévenir** les risques professionnels.
- Maîtriser la masse salariale** par la gestion prévisionnelle des emplois et des effectifs.

REPÈRES 2023 LES EFFECTIFS

563
AGENTS EN ACTIVITÉ
AU 31/12/2023
(POSTES PERMANENTS ET CDD LONGS)

7
RECRUTEMENTS
PAR MUTATION

22
DÉPARTS
(RETRAITE, MUTATION, DÉMISSION)

23
TITULARISATIONS

12
NOMINATIONS
STAGIAIRES

3 864
ACTES
ADMINISTRATIFS
(ARRÊTÉS)

Les champs de l'égalité femmes-hommes, du handicap et de la jeunesse déployés en plan d'actions à Dinan Agglomération

Dans le cadre de la Responsabilité Sociétale des Organisations et du plan d'actions pluriannuel 2023/2025, une attention particulière est portée aux thématiques de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, l'insertion des travailleurs en situation de handicap, l'intégration des jeunes et l'impact environnemental.

C'est dans ce cadre que des ateliers de sensibilisation pour lever les préjugés sur le handicap ont été réalisés avec Cap Emploi de Dinan fin 2023. Sur le volet jeunesse, des partenariats ont été institués avec des établissements scolaires et des rencontres ont eu lieu pour présenter les métiers de Dinan Agglomération et les modalités d'accès à la fonction publique territoriale.

Une sensibilisation sur l'égalité professionnelle femmes-hommes

Une volonté forte de l'établissement a permis à de nombreux agents d'être sensibilisés à l'égalité femmes-hommes et à la prévention des discriminations et du harcèlement. Dans cet objectif, tous les encadrants ont suivi une formation qui a ensuite été proposée à l'ensemble des collaborateurs. 158 agents au total ont été sensibilisés sur les freins à l'égalité femmes-hommes, l'identification des inégalités en général et au sein de la fonction publique territoriale et les actions possibles pour l'égalité à tous les niveaux de responsabilité.



4 champs d'actions, 4 référentes
Laure DEBACQ, référente insertion et accompagnement des agents en situation de handicap ; Marylou DEWILDE, référente impact environnemental ; Isabelle MAIGA, référente égalité professionnelle femmes-hommes ; Agnès CAVART, référente accompagnement de la jeunesse

RESSOURCES HUMAINES

REPÈRES 2023 FORMATION



488
AGENTS PARTIS
AU MOINS UNE FOIS
EN FORMATION
SOIT 89% DES
FEMMES ET 85% DES
HOMMES EN POSTE

2,3
JOURS
DE FORMATION
EN MOYENNE PAR
AGENT

1 310
JOURS
DE FORMATION

La dynamique du plan de formation articulé autour de 5 axes :

- Axe 1 : Innovation publique, transition écologique et ouverture managériale
- Axe 2 : Management d'équipe, de projets et maîtrise des fondamentaux
- Axe 3 : Environnement bureautique et numérique
- Axe 4 : Conditions de travail, prévention, hygiène et sécurité
- Axe 5 : Expertise métiers

La participation des agents aux formations

Les formations proposées en interne et programmées sur le territoire de Dinan Agglomération ont permis à 87 % des agents de participer au moins une fois à une formation. 92 jours de formation ont été organisés au sein des locaux de Dinan Agglomération facilitant ainsi la participation des agents. Sur la totalité des jours de formations dispensés en 2023, 33 % ont été réalisés par un formateur interne, 45 % par le CNFPT et 22 % par d'autres organismes.

Des enjeux forts pour le service Formation

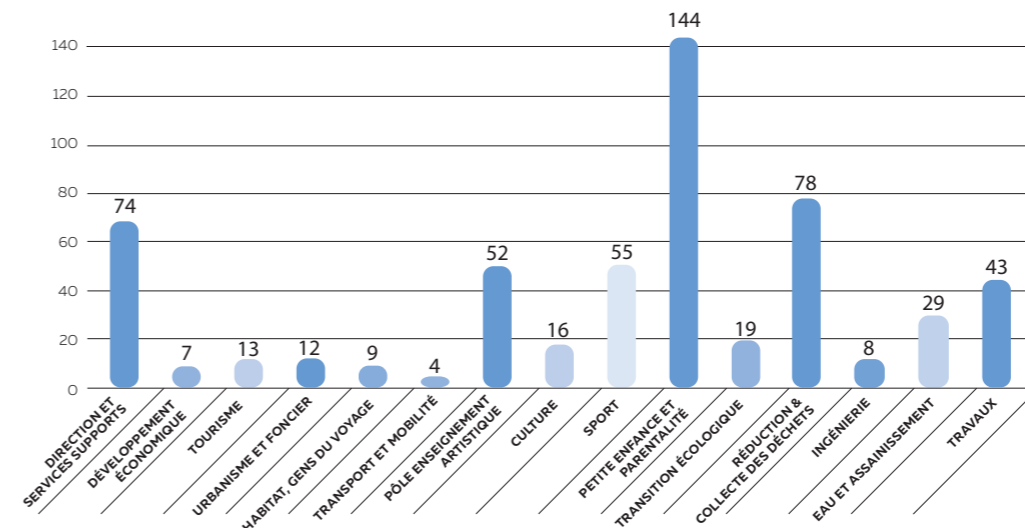
En 2023, le service a mis l'accent sur des formations liées aux enjeux environnementaux et à la transition écologique en s'inscrivant sur le parcours « Côtes d'Armor en transition ». Les cadres ont ainsi pu être sensibilisés lors d'une conférence « pitch du climat » en juin et une cinquantaine d'agents a participé à la réalisation de « fresques du climat » ou à des « ateliers 2 tonnes ».

En partenariat avec le CNFPT et le SDIS des Côtes d'Armor, les membres du Comité de Direction et les chefs de services Travaux, Communication, Ressources Humaines, Déchets, Eau, Assainissement et Petite Enfance ont été formés à la gestion de crise en cas d'évènements déstabilisants.



MOBILISER NOS AGENTS, VALORISER LEUR EXPERTISE

Répartition des agents permanents et remplaçants par service au 31/12/2023



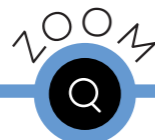
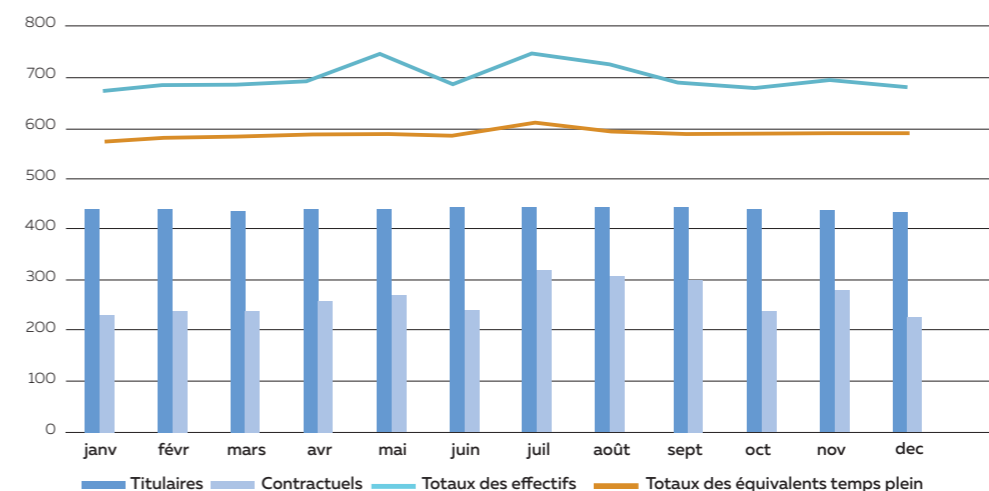
REPÈRES 2023 LES EFFECTIFS

FEMMES
339
HOMMES
224

45
ANS DE MOYENNE
D'ÂGE GLOBALE :
44,5
ANS POUR
LES FEMMES
46
ANS POUR
LES HOMMES

RÉPARTITION
50/50
FEMMES/HOMMES
SUR POSTES DE
DIRECTIONS ET
CHEFS DE SERVICE

Évolution des effectifs employés en 2023



L'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS ET L'ANALYSE DES SITUATIONS DE TRAVAIL



En 2023, une observation des risques professionnels a été menée sur les services Culture et Sport pour lesquels un document d'évaluation des risques professionnels a été adopté en Formation Spécialisée Santé Sécurité et Conditions de Travail (FSSSCT anciennement CHSCT) en novembre. En parallèle, des visites de situation de travail ont été réalisées dans les salles de sport en mai puis au sein du service assainissement en novembre. Ces évaluations sont de la responsabilité de l'employeur et s'inscrivent dans le cadre de son obligation générale d'assurer la sécurité et de protéger la santé des salariés.

Filière	Femmes	Hommes	Total
ADMINISTRATIVE	98	21	119
ANIMATION	28	5	33
CULTURELLE	37	20	57
SPORTIVE	3	10	13
TECHNIQUE	47	166	213
MÉDICO-TECHNIQUE	1	0	1
SOCIALE	83	1	84
MÉDICO-SOCIALE	42	1	43
Total général	339	224	563

Types de contrat	Femmes	Hommes	Total
APPRENTISSAGE	5	2	7
CAE*	1	0	1
Total général	6	2	8

*Contrat d'Accompagnement vers l'Emploi

PERSPECTIVES 2024

- **Travailler** sur les processus de recrutement, sur l'emploi des personnes en situation de handicap et sur l'attractivité des métiers.
- **Déployer** le dispositif de signalement des actes de violences, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes.
- **Poursuivre** l'évaluation des risques professionnels et les actions de prévention.
- **Proposer** un parcours de formation interne aux encadrants sur les fondamentaux et compétences socles dans les domaines transversaux suivants : les ressources humaines, l'achat public, les affaires juridiques, les finances et les systèmes d'information.

PILOTAGE ADMINISTRATIF



La Direction du Pilotage administratif et des Relations aux communes assure le déploiement de processus garants du respect des règles, des normes et de l'éthique qui s'imposent à Dinan Agglomération. Elle tend à prévenir l'ensemble des risques, qu'ils soient juridiques ou opérationnels. Elle veille également à la qualité de l'accueil du public mais également des nouveaux arrivants : élus et agents.

REPÈRES 2023



130
BÂTIMENTS AUDITÉS
DANS LE CADRE DU
SCHÉMA DIRECTEUR
IMMOBILIER ET
ÉNERGÉTIQUE

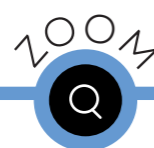
152
MARCHÉS PUBLICS
ATTRIBUÉS

- 1. Assurer une prise de décision rapide, efficace, éclairée et juridiquement fiable** par les membres du Bureau et du Conseil communautaire.
- 2. Harmoniser les pratiques au sein de l'agglomération** en élaborant un langage commun, en créant des procédures communes.
- 3. Organiser une planification des procédures de marchés publics** pour une meilleure organisation et efficacité du service, et donc une meilleure réalisation des dépenses prévues au Budget.
- 4. Optimiser le parc bâtiementaire de l'agglomération** en procédant à des cessions, des rationalisations et programmation énergétique.



“ Le SDIE tout comme le SPASER seront la traduction concrète de nos objectifs d'exemplarités énergétique, sociale et environnementale. ”

Philippe Landuré,
Vice-président Prospective et Transition écologique



L'ADOPTION DU SCHÉMA DIRECTEUR IMMOBILIER ET ENERGÉTIQUE



Salle Olympie à Dinan

Le 27 novembre 2023, Dinan Agglomération a adopté son premier Schéma Directeur Immobilier et Energétique (SDIE) pour lequel les enjeux sont importants. Dans un contexte de changement climatique et de crise énergétique, le SDIE a pour ambition de réduire de 44% la consommation en énergie de l'agglomération et de 52% ses émissions de gaz à effet de serre, en 7 ans.

Seuls les bâtiments utiles seront conservés. Un plan d'actions 2024-2030 à hauteur de 15 millions d'euros sur la période permettra d'y mener des études, d'engager des opérations de désamiantage, de prévoir une maintenance courante et de réaliser des travaux de rénovation énergétique et d'adaptation des bâtiments.

ASSURER ET SÉCURISER LE PROCESSUS ADMINISTRATIF

LES FAITS MARQUANTS 2023

- **Janvier** : Adoption du Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER) et intégration de la notion de développement durable dans les achats de l'agglomération, lui permettant ainsi de s'orienter vers une consommation responsable.
- **Juillet** : Déploiement d'une gestion électronique du courrier au sein de deux directions pilotes, répondant ainsi à des enjeux de fiabilité de l'information, de traçabilité des courriers et de réactivité des services.
- **Septembre - octobre** : Transfert de la compétence « création, classement et exploitation de réseaux publics de chaleur ou de froid » exercée par les communes membres vers l'agglomération.
- **Octobre** : Désignation par le Conseil communautaire de référents déontologues chargés d'apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la charte de l'élu local.
- **Novembre** : Cession de la cuisine centrale située à la Génetais, sur la commune de Taden, à la Ville de Dinan, lui permettant de fournir les repas des élèves de 8 écoles maternelles et primaires.

REPÈRES 2023



12
MARCHÉS PUBLICS
COMPORTANT
DES MESURES EN
FAVEUR DE L'ÉGALITÉ
FEMMES/HOMMES

66%
DES MARCHÉS
PUBLICS AVEC
UNE CLAUSE
ENVIRONNEMENTALE
ET

45%
UNE CLAUSE SOCIALE
SOIT

10 850
HEURES DE TRAVAIL
IDENTIFIÉES POUR
LES PERSONNES
ÉLOIGNÉES DE
L'EMPLOI DU
BASSIN DE
DINAN/SAINT-MALO

Service support incontournable au service des agents, élus et usagers, le service informatique :

- Définit la stratégie numérique de Dinan Agglomération,
- Modernise les pratiques informatiques en participant à sa transformation numérique,
- Protège les systèmes, les équipements, les données sensibles via la cybersécurité,
- Et s'implique dans l'intégration des principes d'économie circulaire en ayant recours notamment à l'achat de matériel reconditionné.

PERSPECTIVES 2024

- **Mettre en place** un parcours d'information à destination des nouveaux élus.
- **Déployer** le Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER) auprès des services de l'agglomération.
- **Centraliser** les archives de l'établissement en un seul lieu.
- **Engager** un travail de refonte des interfaces extranet (à destination des élus et des communes) et intranet (à destination des agents de l'agglomération) parallèlement au travail de refonte du site internet de l'agglomération.

CONTRACTUALISATION



La recherche de financements publics pour la réalisation de projets peut s'avérer complexe. C'est dans ce cadre que les agents de la mission Contractualisation accompagnent les porteurs de projets communaux et les services en interne. Grâce à des enveloppes financières contractualisées avec l'Etat, la Région Bretagne, le Département des Côtes d'Armor et des fonds propres mis en œuvre et suivis par ce service, un panel de projets est financé chaque année.

REPÈRES 2023

+ DE 60 PROJETS PORTÉS PAR LES COMMUNES ET L'AGGLOMÉRATION ACCOMPAGNÉS PAR L'ÉTAT À HAUTEUR DE 6,1 M€ AU SEIN DU CRRTE

- 1. Suivre et mettre en œuvre les contractualisations** avec l'État et la Région Bretagne.
- 2. S'engager au sein du Contrat Départemental de Territoires 2023-2027** qui vise à accompagner les communes et Dinan Agglomération pour le financement de leurs projets d'investissement.
- 3. Conventionner avec la Région** pour la mise en œuvre du programme européen LEADER 2023-2027.
- 4. Poursuivre la mise en œuvre du Fonds de concours de Dinan Agglomération** jusqu'en 2026 afin d'accompagner le développement des communes membres.



Les premiers dossiers FEAMPA témoignent du soutien local et financier aux professionnels de ces filières qui font face à des problématiques majeures (prédation des daurades et araignées de mer, attractivité du métier et fragilité de l'espace littoral).

Patrice Gautier,
Vice-président Agriculture et Mer

LES FAITS MARQUANTS 2023

- Février :** Sélection de la candidature de Dinan Agglomération au programme européen LEADER 2023-2027 par la Région Bretagne.
- Mars :** Sélection des premiers projets financés au titre du programme DLAL FEAMPA 2021-2027.
- Avril :** Programmation des derniers dossiers au titre du programme LEADER 2014-2022.
- Juillet :** Signature de l'avenant 2022 du CRRTE entre l'État et Dinan Agglomération.
- Novembre :** Négociation d'une nouvelle période de contractualisation 2023-2025 entre Dinan Agglomération et la Région Bretagne.



Signature de l'avenant 2022 du CRRTE entre l'État et Dinan Agglomération

ACCOMPAGNER LA RECHERCHE DE FINANCEMENTS



REPÈRES 2023

2,173 M€ AU CONTRAT DÉPARTEMENTAL DES TERRITOIRES 2023-2027 POUR LES PROJETS D'INVESTISSEMENT PORTÉS PAR DINAN AGGLOMÉRATION

1,656 M€ AU TITRE DU PROGRAMME LEADER 2023-2027

1,448 M€ DE FONDS DE CONCOURS POUR LA RÉALISATION DE PROJETS PORTÉS PAR

23 COMMUNES

LE PROGRAMME LEADER 2023-2027

Dinan Agglomération a déposé un dossier de candidature au programme de développement local du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER-LEADER) auprès de la Région Bretagne. Sélectionné, le territoire a été doté d'une enveloppe de 1.656 M€ de FEADER pour la période 2023-2027. Ces fonds permettront de financer des projets locaux, collectifs et innovants s'inscrivant dans les 4 thématiques suivantes :

1. Stimuler une plus grande sobriété pour réussir la transition
2. Produire et consommer local pour réduire la dépendance du territoire
3. Préserver et profiter grâce à une gestion plus raisonnée de l'espace et des ressources
4. Coopérer à l'échelle interterritoriale et transnationale

Lexique

Département des Côtes d'Armor
Contrat de territoire

Région Bretagne
Bien vivre partout en Bretagne

État
CRRTE : Contrat de Relance, de Ruralité et de Transition Ecologique
DETR : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux
DSIL : Dotation de Soutien à l'Investissement Local
Fonds vert...

Union Européenne
Programme FEADER-LEADER : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural - Liaison Entre Action de Développement de l'Économie Rurale
DLAL FEAMPA : Développement Local porté par les Acteurs Locaux Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture

PERSPECTIVES 2024

- Conventionner** avec la Région Bretagne pour la mise en œuvre du dispositif partenarial *Bien vivre partout en Bretagne* 2023-2025 inscrit dans l'objectif stratégique de transition écologique du territoire.
- Animer** le programme européen LEADER 2023-2027 et mobiliser des moyens financiers pour des projets locaux.
- Poursuivre** la mise en œuvre du Fonds de concours de Dinan Agglomération à hauteur de 6 450 M€ et ce, jusqu'en 2026 afin d'accompagner le développement des communes.
- Mettre en œuvre** le Contrat départemental de territoires sur une nouvelle période 2023-2027.

FINANCES



REPÈRES 2023



7,2 M€
DE CAPACITÉ
D'AUTO-
FINANCEMENT
NETTE

Le cycle inflationniste des dépenses, débuté en 2022 à la sortie de la pandémie, a eu des effets notables sur l'exercice budgétaire 2023 de Dinan Agglomération.

La dépense supplémentaire d'1 M€ de la masse salariale, directement liée à l'augmentation du point d'indice de +3,5% décidée en juillet 2022 et de +1,5% en juillet 2023, en est une illustration.

Les principaux facteurs d'évolution des charges à caractère général de l'agglomération, les hausses des prix de l'énergie ont été contenus grâce à la baisse des consommations réalisées (- 5% en consommation électrique, - 20% pour le gaz, - 26% pour l'eau). L'intégration de la commune de Beaussais-sur-mer au 1er janvier, a également impacté l'exercice 2023 tant en dépenses supplémentaires qu'en recettes nouvelles.

A noter que les dépenses de fonctionnement ont augmenté plus vite que les recettes (respectivement + 8,1% contre + 5,9%). Aussi, la part de l'Etat dans le financement de l'agglomération représente désormais 66% contre 28% en 2018.

Avec un excédent brut de fonctionnement à hauteur de 9 M€ et une capacité d'autofinancement nette de 7,2 M€, l'agglomération a su préserver un niveau d'épargne satisfaisant dans cet environnement financier contraint.



LE BUDGET ASSAINISSEMENT

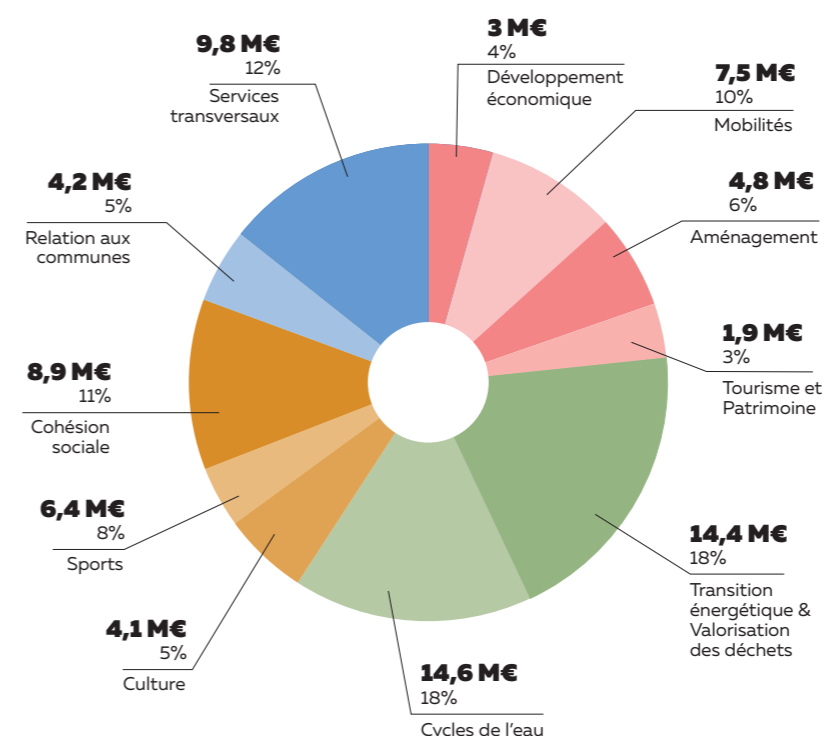
Le tableau des soldes intermédiaires de gestion du budget assainissement DSP (en K€) montre l'évolution importante des coûts de gestion de la politique publique (impact de la hausse du coût de l'énergie et du carburant, mais également de la masse salariale), l'accélération de l'investissement et les recettes exceptionnelles dues à l'intégration de la commune de Beaussais-sur-mer.

Le tableau des soldes intermédiaires de gestion du budget assainissement DSP (en K€)

	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Évolution	
+ RECETTES DE GESTION	4 097	3 778	4 222	+ 444	+ 12%
- DÉPENSES DE GESTION	762	845	970	+ 125	+15%
= EXCÉDENT BRUT DE FONCTIONNEMENT	3 335	2 933	3 253	+ 320	+11%
+ RÉSULTAT FINANCIER	- 265	- 264	- 291		
+ RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	13	- 156	- 30		
= CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT BRUTE	3 083	2 513	2 932		
- REMBOURSEMENT DETTE	767	780	732		
= CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT NETTE	2 376	1 733	2 200		
+ RECETTES D'INVESTISSEMENT	649	390	82		
- DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	1 602	1 919	2 301		
+ EMPRUNT	-	-	-		
= VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT AU 31/12	1 363	204	- 20		
INTÉGRATION BEAUSSAIS-SUR-MER			200		
= RÉSULTAT GLOBAL DE CLÔTURE	6 323	6 526	6 706		

SIMPLIFIER LA LECTURE DU BUDGET ET DES FINANCES PUBLIQUES

Le Compte Administratif 2023 de Dinan Agglomération en politiques publiques :



REPÈRES 2023



40,4 M€
MONTANT DES
DÉPENSES
D'ÉQUIPEMENTS
ENGAGÉES

2,5 ANS
C'EST LE DÉLAI DE
DÉSENETTEMENT
TRADUISANT LA
BONNE SANTÉ
FINANCIÈRE DE
L'AGGLOMÉRATION



Malgré les contraintes financières, nos choix en matière de gestion budgétaire ont permis en 2023 d'assurer le maintien de l'ensemble de nos politiques publiques, tout en conservant des capacités d'investissement pour les prochaines années.

Suzanne Lebreton,
Vice-présidente Finances, Administration générale et Contractualisation

Des retombées économiques directes des dépenses de Dinan Agglomération

Avec 63 M€ de marchés publics engagés en 2023 pour la réalisation de ses programmes d'actions (cf dépense supérieure 40 000 €), l'agglomération est un acteur économique au rayonnement régional qui soutient l'activité locale.

19 M€, soit 1/3 des dépenses faisant l'objet d'une procédure de commande publique, ont directement bénéficié à des entreprises situées sur le territoire de Dinan Agglomération.

A l'échelle régionale, ce sont plus de 25 M€ (dont 22 M€ en Ille-et-Vilaine) qui ont permis de soutenir l'activité des titulaires des marchés publics engagés par l'agglomération.

Seulement 8 M€ des besoins de Dinan Agglomération ont été couverts par des prestataires issus du reste de la France.

Les principaux investissements réalisés en 2023

RÉSEAUX D'EAU ET ASSAINISSEMENT	4 414 K€
RÉSEAU DE VOIRIE	2 142 K€
TRÈS HAUT DÉBIT	1 863 K€
SALLE OMNISPORT NÉMÉE	1 646 K€
PISCINE DE CENTRALITÉ	1 017 K€
LIGNE TER DINAN - LAMBALLE	918 K€
PISCINE DE LA PLANCHETTE (BROONS)	893 K€
PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)	862 K€
FONDS DE CONCOURS AUX COMMUNES	855 K€
STATIONS D'ÉPURATION (MÉGRIT, PLOUASNE, SAINT-CAST)	664 K€
AIDES ÉCONOMIQUES	577 K€

PERSPECTIVE 2024

Assurer la trajectoire financière de l'agglomération malgré des recettes réelles de fonctionnement de plus en plus dépendantes du contexte économique national et des évolutions législatives.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Dynamiser l'économie locale et accompagner les évolutions du monde économique constituent des enjeux forts. Le service Développement économique a pour mission de créer un environnement favorable à la création, à l'installation et au développement des entreprises sur le territoire. Il a également pour objectif de soutenir les initiatives de toutes les entreprises, du commerçant à l'agriculteur, dans un souci de développement durable et de création d'emplois.



REPÈRES 2023



101
SUBVENTIONS
PASS COMMERCE &
ARTISANAT
VOTÉES POUR UN
MONTANT DE
530 000€

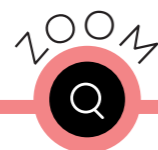
18
TERRAINS VENDUS
EN ZONES
D'ACTIVITÉS
SOIT
5,1 ha

- 1. Accompagner les entrepreneurs,** qu'ils soient créateurs, repreneurs, y compris dans le secteur agricole, pour favoriser leur croissance et la création d'emplois locaux, en s'appuyant sur un réseau de 5 pépinières d'entreprises et de 43 zones d'activités.
- 2. Encourager les circuits courts et la consommation locale,** tant dans la restauration collective que chez les habitants, en favorisant le développement d'activités agricoles répondant aux besoins d'une alimentation durable et locale.
- 3. Aménager les espaces économiques,** en préservant les espaces naturels et agricoles, en limitant l'usage du foncier et en favorisant l'implantation d'entreprises grâce à une offre diversifiée de solutions d'implantation.
- 4. Soutenir les entreprises face aux enjeux des transitions** environnementales, numériques et sociétales, en leur proposant des accompagnements individuels et collectifs.



“ Le défi de la préservation des ressources est le fil rouge de notre politique d'aménagement et de développement économique. ”

Thierry Orveillon,
Vice-président Stratégie économique, Relance et Numérique



ATELIERS DE CONCERTATION SUR L'ENJEU DES RESSOURCES



Visite de l'entreprise Hilzinger à Pleslin-Trigavou

En 2023, une cinquantaine d'entreprises et de représentants de réseaux professionnels a réfléchi avec les élus de Dinan Agglomération au thème des ressources : foncier, eau, énergie, déchets, emploi, mobilité, logement.

Face aux défis climatiques et aux enjeux de préservation, ce sont de nouvelles façons de travailler et d'aménager le territoire qui doivent être trouvées grâce notamment à la mutualisation entre les entreprises. Une des conclusions de ces rencontres aura été la nécessité de continuer à travailler collectivement dans une recherche d'optimisation et de partage.

DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE ET LA VITALITÉ DU TERRITOIRE

LES FAITS MARQUANTS 2023

- **Juin :** Adoption de la nouvelle convention de partenariat avec la Région et réactualisation des stratégies de développement économique, agricole et alimentaire (Projet Alimentaire Territorial) mettant en avant les enjeux des ressources, de la sobriété et des transitions.
- **Juillet :** Remise des prix de la 4^{ème} édition du concours Etincelles.
- **Septembre :** Formations, sensibilisation et édition d'un livret pédagogique dédié à l'alimentation halieutique dans la restauration collective dans le cadre du projet Européen « De la mer à l'assiette ». Toutes ces actions visent à un accompagnement des professionnels et des élus (saisonnalité, circuit d'approvisionnement, signes de qualité...).
- **Novembre :** Reconnaissance, pour la seconde fois, du territoire de Dinan Agglomération comme périmètre d'accueil et de développement de l'industrie grâce à l'obtention du label Territoire d'industrie. Avec près de 600 entreprises et 4 000 emplois, la collectivité et les industriels ont décidé de travailler ensemble pour répondre aux défis actuels liés à l'emploi et à la gestion des ressources.
- **Novembre :** Co-organisation en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de visites d'entreprises lors de la Semaine de l'Economie pour 150 collégiens et lycéens venus découvrir 5 entreprises du territoire et leurs métiers, notamment les métiers « verts » (exploitant agricole, machinisme agricole, collecte de céréales etc...).



Visite du GAEC de la Réauté par les élèves du collège d'Évran



“ Rapprocher le monde de l'enseignement de celui des entreprises est notre valeur ajoutée au bénéfice de l'emploi local. ”

Marie-Christine Cotin,
Vice-présidente Emploi, Formation, Innovation et Soutien aux entreprises

REPÈRES 2023

50
ENTREPRISES
ET
450
VISITEURS AUX
2^{ÈMES} RENCONTRES
DE L'EMPLOI ET DE
LA FORMATION

TAUX
D'OCCUPATION DANS
LES PÉPINIÈRES
D'ENTREPRISES
56%
EN BUREAUX ET
100%
EN ATELIERS

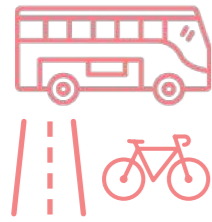
22 500€
D'AIDES AUX
CONCHYLICULTEURS
POUR LUTTER CONTRE
LA PRÉDATION

19
AIDES À
L'ÉCO-TRANSITION
VERSÉES POUR UN
MONTANT TOTAL DE
290 000€

PERSPECTIVES 2024

- Élaborer une nouvelle stratégie d'aménagement économique dans un contexte de Zéro Artificialisation Nette par la densification des zones d'activités, le renouvellement urbain, les villages d'entreprises et la dissociation du foncier et du bâti.
- Engager un travail conjoint avec les partenaires agricoles afin d'accompagner le renouvellement des générations, la transmission-installation et la transition écologique des exploitations
- Soutenir les efforts des entreprises dans les transitions, notamment concernant la production d'énergie photovoltaïque et développer des boucles locales d'énergie d'autoconsommations collectives sur les zones d'activités.

MOBILITÉS



2023 s'est présentée comme une année transitoire d'articulation des services Mobilités et Voirie. Ainsi, cette année a été consacrée à la gestion des réseaux existants et à la nouvelle organisation interne des services.

REPÈRES 2023

445 594
VOYAGEURS SUR LE
RÉSEAU URBAIN
DINAMO!
+ 17,30%
EN PARTIE GRÂCE À
L'EXPLOITATION DE LA
NOUVELLE LIGNE 5

- 1. Poursuivre l'extension de l'entretien de la voirie en régie**, après le point à temps automatique (pata), proposer le curage préalable au revêtement réalisé par nos agents.
- 2. Soutenir financièrement et techniquement** les communes dans leurs aménagements cyclables dans le cadre du Plan Vélo Communautaire.
- 3. Réfléchir à une nouvelle solution de transport à la demande** adapté aux Personnes à Mobilité Réduite.



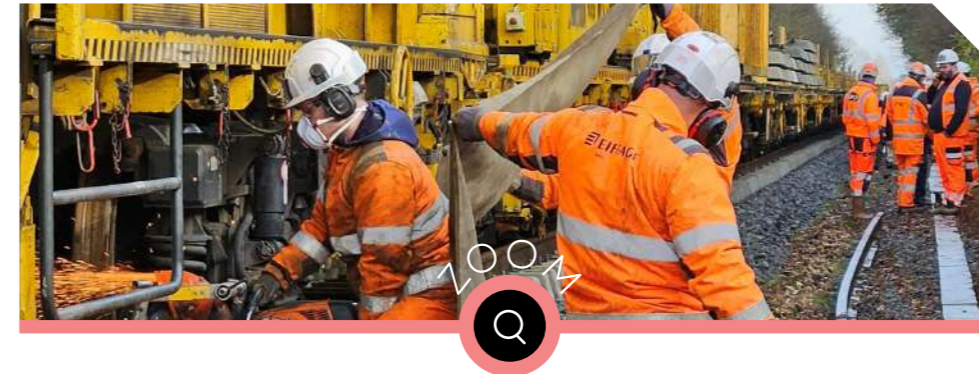
LES FAITS MARQUANTS 2023

- **1^{er} trimestre** : Réaménagement de l'aire de covoiturage de la Grignardais à Pleslin-Trigavou avec la réfection du revêtement, un marquage au sol, l'installation d'un mât solaire et d'un box vélo sécurisé.
- **Avril** : Choix de la variante de la déviation de Plancoët par le Département et les communes concernées par le tracé.
- **2nd semestre** : Versement d'un Fonds de concours de 35 000€ par Dinan Agglomération à la commune d'Évran dans le cadre de la création d'une aire de covoiturage.
- **Juillet** : Début des travaux sur la ligne ferroviaire Dinan-Lamballe pour une durée de 12 mois.
- **Septembre** : Arrivée de deux nouveaux collaborateurs dont un coordinateur des réseaux de transport au service Transport et une chargée des aménagements cyclables au service Travaux-Voirie, en lien fonctionnel avec le service Transport.
- **Au fil de l'année** : Versement de deux Fonds de concours au titre de la réalisation de liaisons secondaires identifiées au Plan Vélo intercommunal à Auceleuc (30 317 €) et Créhen (97 181 €) et validation du projet de Saint-Jacut-de-la-Mer.



Aménagement cyclable de Créhen

FACILITER NOS DÉPLACEMENTS



LA RÉACTIVITÉ DU SERVICE POUR LES TRANSPORTS SCOLAIRES

Les travaux de réhabilitation de la ligne ferroviaire Dinan-Lamballe ont nécessité la mise en place de déviations des transports scolaires sur 14 semaines entre novembre 2023 et mars 2024. Ainsi, des phases de fermeture et de réouverture des passages à niveau se sont succédées impliquant des réorientations par intermittence de 6 des 8 lignes gérées par Dinan Agglomération. Au gré du calendrier des travaux, les modifications, qui concernaient jusqu'à 3 alternatives pour une seule ligne, ont engendré une communication aux familles et un suivi technique conséquent.



“ Construire les mobilités d'aujourd'hui, envisager des solutions alternatives pour demain, dans un cadre de la transition écologique, est notre défi majeur. ”

Anne-Sophie Guillemot,
Vice-présidente Mobilités et Infrastructures

PERSPECTIVES 2024

- **Lancer** un service de transport à la demande pour les personnes à mobilité réduite.
- **Évaluer** la reprise des services de lignes régulières interurbaines et les marchés scolaires régionaux actuels en lien avec la stratégie globale des marchés scolaires de Dinan Agglomération, à renouveler en 2025.
- **Étudier** les axes structurants identifiés au Plan Vélo intercommunal afin d'en assurer leur déploiement.
- **Éditer** un guide des aménagements cyclables (types d'aménagements, prescriptions techniques, etc.)
- **Transférer et entretenir** les voies de desserte de 8 communes soit 130 km qui s'ajoutent aux 1 600 km déjà gérés par l'agglomération.
- **Expérimenter** la création d'une voie verte entre Matignon et Notre-Dame-du-Guildo, identifiée comme axe structurant au Plan Vélo intercommunal.

REPÈRES 2023



2 921
UTILISATEURS DU
DINAMO FESTIVAL
POUR L'ARMOR À
SONS À BOBITAL

64
VÉLOS BICYCODÉS
(MARQUÉS CONTRE
LE VOL) PAR LE
PARTENAIRE LIAISONS
DOUCES

1,9 M€
D'INVESTISSEMENT POUR
PRÈS DE

85 KM
DE VOIRIE REMIS EN ÉTAT
(ENROBÉ OU
ENDUIT) DONT

17 KM EN RÉGIE

+ DE 230
TONNES EN PATA
(POINT À TEMPS) POUR
L'ENTRETIEN PRÉVENTIF
EN RÉGIE

3,5 M€
CO-FINANÇÉS SUR LA
LIGNE FERROVIAIRE
DINAN-LAMBALLE

AMÉNAGEMENT



Au regard des enjeux de transition écologique, d'évolutions démographiques et de sobriété foncière, la Direction Aménagement durable du territoire accompagne élus, services et habitants aux changements de pratiques nécessaires pour l'avenir, grâce à un travail de pédagogie important auprès de ces différents publics :

- La mission Planification auprès des élus communautaires et des services en interne sur l'émergence d'un projet prospectif commun et transversal qu'est le Schéma de Cohérence Territoriale-Air Energie Climat (SCoT-AEC) ;
- Les services Urbanisme et Habitat auprès des élus communaux sur les formes urbaines, la maîtrise foncière, l'offre de logements adaptés ... ;
- Les agents France Rénov' et les instructeurs auprès des habitants sur du conseil à la construction et à la rénovation énergétique.

REPÈRES 2023



1 466
ACTES
D'INFORMATION ET
398
ACTES DE CONSEIL
RÉALISÉS PAR
L'ESPACE
FRANCE RÉNOV'

3 663
INSTRUCTIONS
D'AUTORISATION
D'URBANISME

LES FAITS MARQUANTS 2023

- **Janvier à octobre** : Elaboration de Plans d'Actions de Sobriété Foncière pour le compte de plusieurs communes (4 communes Petites Villes de demain et 8 communes volontaires).
- **Mars à mai** : Concertation « Construisons ensemble le territoire de demain » pour une contribution participative des habitants au projet de SCoT-AEC avec plus de 300 participants.
- **Mars à juin** : Lancement des travaux de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) de Dinan Agglomération avec la réalisation d'un diagnostic partagé du parc social.
- **Avril à septembre** : Formation Urbanisme et Instruction pour les agents communaux en charge de l'urbanisme, avec temps d'échanges et partages d'expériences.
- **Septembre** : Arrêté ministériel du périmètre du Site Patrimonial Remarquable délimité un an plus tôt par Dinan Agglomération.



“ Le foncier est une ressource rare et précieuse qu'il faut ménager et envisager de manière responsable pour répondre aux enjeux qui se présentent à nous. ”

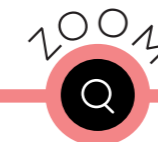
Alain Jan,
Vice-président Urbanisme et Stratégie foncière

- 1. Construire le territoire** de demain.
- 2. Accompagner le territoire** vers la sobriété foncière.
- 3. Assurer le parcours résidentiel** de l'ensemble des ménages.
- 4. Articuler l'aménagement du territoire** avec la transition écologique et énergétique.

STRUCTURER NOTRE TERRITOIRE

Plan Local de l'Habitat, un bilan en 2023

En 2023, Dinan Agglomération a procédé au bilan triennal de son Plan Local de l'Habitat (PLH). Cette évaluation a permis de réorienter et renforcer les actions et financements en matière d'habitat social et d'aide aux communes à la production de logements locatifs sociaux. Le bilan a également pointé la nécessité d'engager des opérations en faveur de la résidence des jeunes et saisonniers, d'accompagner à la sédentarisation des gens du voyage et de renforcer le conseil aux particuliers pour la rénovation du parc privé.



L'ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES VERS LA SOBRIÉTÉ FONCIÈRE

De nombreuses communes ont engagé des études urbaines ayant généralement vocation à définir des actions de revitalisation du bourg, avec une opération de densification, de réhabilitation de friche ou de nouveaux quartiers à intégrer au tissu urbain existant. Pour autant, le passage à l'action est parfois difficile car les outils de maîtrise foncière n'ont pas toujours été mis en place en amont.

C'est pourquoi, Dinan Agglomération a mené une étude expérimentale baptisée Plan d'Action de Sobriété Foncière (PASF) auprès de 8 communes du territoire : Evran, Le Hinglé, La Vicomté-sur-Rance, Plouër-sur-Rance, Pleslin-Trigavou, Saint-Pôtan et Plumaugat. Cette étude aura permis d'inventorier des gisements fonciers au sein des enveloppes urbaines, de modéliser des projets et de définir des plans d'actions et stratégie foncière. Cette démarche pourra être déployée sur l'ensemble des communes via la révision générale du PLUiH.



▲ Rendez-vous de l'agglo "Terre de solutions" à Plumaugat



“ L'application du ZAN à horizon 2050 nous oblige d'ores et déjà à concevoir de nouveaux logements autrement, réinvestissant nos centralités pour optimiser le foncier disponible. ”

Mickaël Chevalier,
Vice-président Habitat, Gens du voyage et Politique de la Ville

PERSPECTIVES 2024

- **Finaliser** l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale-Air Energie Climat (SCoT-AEC).
- **Lancer** la révision générale du PLUiH, traduction des nouvelles orientations du SCoT-AEC, dans un document d'urbanisme au service des projets des communes.
- **Travailler** au nouveau programme d'actions du volet Habitat.

REPÈRES 2023



2 241
DEMANDES
POUR UN
LOGEMENT
LOCATIF SOCIAL

241
DIAGNOSTICS DE
LOGEMENTS RÉALISÉS
DANS LE CADRE
DU PROGRAMME
D'INTÉRÊT GÉNÉRAL
(PIG) DONT

134
FINANCÉS

LOGEMENTS
LOCATIFS SOCIAUX

242
AGRÈMENTS
DÉLIVRÉS
DONT

93 FAMILIAUX ET
132
EN STRUCTURE
(EHPAD, FOYERS,
CADA...)

TOURISME ET PATRIMOINE

Le service Tourisme élabore et met en œuvre la stratégie touristique communautaire, en lien étroit avec l'Office de Tourisme intercommunal Dinan-Cap Fréhel Tourisme, qui assure la partie promotion et communication du territoire.

Le service assure également la gestion des Maisons Nature de la Rance et des Faluns, ainsi que celle de l'ArchéoMusée Coriosolis.

A une échelle territoriale élargie, le service Tourisme participe à l'élaboration du programme commun d'actions de la Destination Cap Fréhel - Saint-Malo - Baie du Mont-Saint-Michel, regroupant 5 EPCI, 3 offices de tourisme et 150 communes.



REPÈRES 2023



1 592 343
NUITÉES
MARCHANDES ET
NON MARCHANDES

1 036 500€
DE TAXE DE SÉJOUR
COLLECTÉE

- 1. Mettre en œuvre la stratégie touristique communautaire** et assurer les transitions vers un tourisme durable.
- 2. Coordonner la mise en œuvre de la stratégie touristique de la Destination régionale** Cap Fréhel - Saint-Malo - Baie du Mont Saint-Michel.
- 3. Promouvoir l'ensemble du territoire** via l'office communautaire Dinan Cap Fréhel Tourisme, accueillir et informer les touristes français et étrangers, coordonner les professionnels du tourisme et accompagner les porteurs de projets touristiques.
- 4. Sensibiliser la population locale et touristique** aux richesses naturelles et patrimoniales du territoire, en s'appuyant sur la Maison de la Rance, la Maison des Faluns, et l'ArchéoMusée Coriosolis.

LES FAITS MARQUANTS 2023

- **Avril** : Lancement de la réglementation des meublés de tourisme sur la Ville de Dinan avec le dépôt des autorisations de changement d'usage et l'obligation d'un numéro d'enregistrement sur les annonces en ligne.
- **Mai** : Sortie du topo-guide de l'itinéraire « Mon Tro Breizh de Saint-Brieuc à Saint-Malo » traversant le territoire de Dinan Agglomération d'Ouest en Est.
- **Juillet** : Approbation de la charte du Parc Naturel Régional par le Conseil communautaire.
- **Été** : Mise à disposition de l'internat du Lycée Ker Siam à Dinan pour l'hébergement des travailleurs saisonniers (partenariat Région et Lycée de Dol de Bretagne).
- **Novembre** : Lancement d'une étude sur l'accueil des travailleurs saisonniers avec l'agence d'urbanisme AUDIAR.
- **Vacances scolaires** : Succès des micros ateliers familles à Coriosolis.



Micros ateliers familles à Coriosolis

PROMOUVOIR UNE OFFRE TOURISTIQUE QUALITATIVE ET DIVERSIFIÉE



VERS UNE NOUVELLE GOUVERNANCE DU TOURISME

A la suite du vote de la stratégie touristique de Dinan Agglomération au Conseil communautaire de mars 2022, une réflexion a été engagée sur la création d'une Société Publique locale (SPL), nouvelle structure juridique qui regrouperait l'Office Dinan-Cap Fréhel Tourisme et le service Tourisme de Dinan Agglomération.



“ Le projet de SPL Tourisme permettra une clarification et une meilleure lisibilité de notre politique touristique, en regroupant acteurs publics et professionnels autour d'une gouvernance commune. ”

Didier Lechien,
Vice-président Tourisme et Patrimoine

Une étude sur le logement saisonnier lancée en 2023

Dans le cadre de ses actions en matière de logement, de stratégies touristique et économique, Dinan Agglomération s'est engagée dans une étude approfondie visant à faciliter l'emploi saisonnier sur son territoire. Menée en partenariat avec l'Agence d'urbanisme Audiar, cette étude a permis de dresser un portrait des saisonniers et de leurs besoins en matière d'hébergement, de mobilité... De cette étude, un plan d'actions et des propositions concrètes découleront en juin 2024.

PERSPECTIVES 2024

- **Finaliser** les travaux d'aménagement de l'entrée de la base de loisirs de Bétineuc pour plus de visibilité du site et de sécurité des usagers.
- **Lancer** un appel à projets au printemps 2024, dans le cadre de la Destination Touristique Cap Fréhel Saint-Malo Baie du Mont Saint-Michel, intitulé « soutien à l'investissement pour renforcer l'offre d'hébergement à la nuitée » le long de l'itinéraire vélo Rennes-Dinan-Dinard-Saint Malo (V42) le long de la Vallée de la Rance.
- **Définir**, en lien avec le Grand Site de France « Cap d'Erquy-Cap Fréhel » et la commune de Plévenon, le projet de réaménagement intérieur du phare du Cap Fréhel pour l'accueil du public sur le site.

REPÈRES 2023



16 300
ENTRÉES À LA
MAISON DE LA RANCE
ET DES FALUNS (+ 15 %)
ET
8 132
ENTRÉES À
CORIOSOLIS (DONT
40% DE PUBLIC
INDIVIDUEL)

36
ANIMATIONS
BIODIVERSITÉ ONT
ÉTÉ RÉALISÉES PAR
LES MAISONS NATURE
807
ÉLÈVES ONT ÉTÉ
SENSIBILISÉS DANS
LE CADRE DE L'ATLAS
DE LA BIODIVERSITÉ
INTERCOMMUNALE

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS



Au-delà des problèmes environnementaux que génèrent les déchets, les collectivités, dont Dinan Agglomération, sont confrontées à une forte augmentation de leurs coûts de traitement. Face à ce constat, il y a nécessité de réduire les quantités produites et prises en charge. L'urgence est d'adopter des comportements plus vertueux..

REPÈRES 2023



3 000 M²
DE PANNEAUX DES
TOITURES DES SALLES
NÉMÉE ET OLYMPIE
RÉEMPLOYÉS PAR
5 STRUCTURES
(2 COMMUNES ET
3 STRUCTURES
D'ECONOMIE SOCIALE
ET SOLIDAIRE)

- 1. Impulser un changement** des pratiques en accentuant la communication auprès des élus et des usagers afin de réduire nos quantités de déchets.
- 2. Soutenir les initiatives locales autour du réemploi** et subventionner les associations qui œuvrent en ce sens.
- 3. Valoriser ce qui peut l'être** en orientant les déchets vers les bonnes filières et en incitant les gros producteurs de déchets à se diriger directement vers des prestataires et exutoires dédiés.
- 4. Maîtriser les dépenses et contribuer au juste prix.**



LES FAITS MARQUANTS 2023

- **Janvier** : Reprise de la collecte en régie sur la commune de Beaussais-sur-Mer.
- **Février à novembre** : Installation de colonnes semi-enterrées (Saint-Jacut-de-la-Mer, Pleudihen-sur-Rance et Beaussais-sur-Mer).
- **Mai** : Vote par le Conseil communautaire du nouveau schéma de collecte des déchets.
- **Juin** : Sécurisation des tournées par la suppression de 37 manœuvres de marche-arrière pour les véhicules de collecte sur la commune de Saint-Cast-le-Guildo.
- **Juin à novembre** : Passage en multimatériaux (papiers et emballages mélangés dans une même colonne) à Saint-Cast-le-Guildo, Pléboullan, Ruca, Saint-Pôtan, Matignon, Fréhel et Plévenon.
- **Juillet** : Envoi d'un guide des déchets aux 1 000 élus municipaux du territoire.



Colonnes semi-enterrées à Pleudihen-sur-Rance

METTRE EN ŒUVRE UNE REFONTE DE LA POLITIQUE DÉCHETS



SENSIBILISER LES USAGERS AU BON GESTE DE TRI

Une procédure de « refus de collecte » a été expérimentée sur 19 communes du secteur de Plancoët en septembre 2023. Certains bacs présentant des irrégularités n'ont pas été collectés (présence d'emballages, de déchets destinés à la déchèterie, ...). Ceci a permis d'observer une baisse de 15 % des ordures ménagères et une augmentation de 10 % de la collecte sélective sur ce secteur grâce à un meilleur tri.

Des foyers ont relevé le Défi Zéro Déchet

Entre octobre et décembre, 33 foyers du territoire ont participé à des ateliers qui leur ont permis d'adopter des gestes simples et d'apprendre à consommer autrement (courses zéro déchet, fabrication de produits ménagers/cosmétiques, compostage, cuisine anti-gaspi, recyclerie ...). Les déchets des foyers témoins (ordures ménagères, emballages et papiers, verre) ont ainsi été réduits de 37 % en moyenne à la fin du défi.



“ La réduction de la quantité des déchets et leur prise en charge par le service public est un des enjeux majeurs auxquels nous devons répondre dans un souci de maîtrise de l'impact environnemental et économique. ”

Gérard Vilt,
Vice-président Collecte et Valorisation des déchets

PERSPECTIVES 2024

- **Soutenir** la dynamique de compostage en mettant à disposition 10 000 composteurs individuels en 2024 et 20 000 en 2025.
- **Établir** un nouveau schéma de collecte pour 2025 (ordures ménagères en bacs individuels pour tous collectés une fois tous les 15 jours, substitution des sacs jaunes par des bacs jaunes, renforcement des points d'apport volontaire pour les emballages et papiers mélangés).
- **Poursuivre** la réflexion sur le mode de financement de la compétence Déchets : part incitative pour les ménages ou assimilés, harmonisation de la redevance spéciale pour les entreprises et services non marchands en ajustant le prix au coût du service.
- **Relancer** un appel à manifestation d'intérêt pour favoriser le réemploi des objets, mobiliers, électroménagers (...) déposés en déchèteries par des acteurs de l'économie sociale et solidaire.

REPÈRES 2023



- 5 TONNES
DE DÉCHETS GRÂCE AUX
PARTICIPANTS DU DÉFI
ZÉRO DÉCHET

70
AGENTS SENSIBILISÉS À LA
THÉMATIQUE DÉCHETS
DANS LE CADRE DES
CAFÉS-CROISSANTS
DE LA TRANSITION

14
SITES DE COMPOSTAGE
INSTALLÉS
EN ÉTABLISSEMENT

32
MANIFESTATIONS
ACCOMPAGNÉES POUR LA
RÉDUCTION ET LE TRI DES
DÉCHETS

52 700€
DE FONDS DE CONCOURS DÉFI
VAL-VERT EN 3 ANS (AIDE À
LA RÉDUCTION DES DÉCHETS
VÉGÉTAUX COMMUNAUX)

ENJEUX ÉNERGÉTIQUES, CLIMATIQUES ET ÉCOLOGIQUES



La prise en compte des enjeux énergétiques, climatiques et écologiques est essentielle et repose en grande partie sur les initiatives locales. Dinan Agglomération et les communes qui la composent assument un rôle central pour sensibiliser les acteurs locaux aux impacts liés à ces enjeux et pour les accompagner sur les adaptations ou transitions possibles.

REPÈRES 2023



1 137

DESTRUCTIONS DE NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

995

PIÉGEURS VOLONTAIRES

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ INTERCOMMUNALE :

20

COMMUNES ONT RÉALISÉ LEUR 1^{ER} PLAN D' ACTIONS

32

BÉNÉFICIAIRES PUBLICS ET PRIVÉS POTENTIELS IDENTIFIÉS SUR LE FUTUR RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN SUR TADEN, QUÉVERT ET DINAN

- 1. Renforcer la résilience du territoire** en incitant à limiter l'impact des aménagements et infrastructures (rénovation énergétique, infiltration naturelle des eaux pluviales, réhabilitation des zones humides...) et en accompagnant au mieux les acteurs locaux.
- 2. Améliorer la connaissance des risques et impacts du changement climatique** sur le territoire afin de mieux appréhender l'adaptation nécessaire..
- 3. Se saisir des opportunités réglementaires et des atouts du territoire** pour développer la production d'énergie renouvelable dans le respect de nos contraintes environnementales.
- 4. Préserver la biodiversité** en impliquant les habitants et en s'inscrivant dans des démarches partenariales.



“ Les enjeux des transitions écologiques nous poussent à travailler au quotidien entre élus, services, partenaires et acteurs locaux afin de penser/innover des actions opérationnelles adaptées. ”

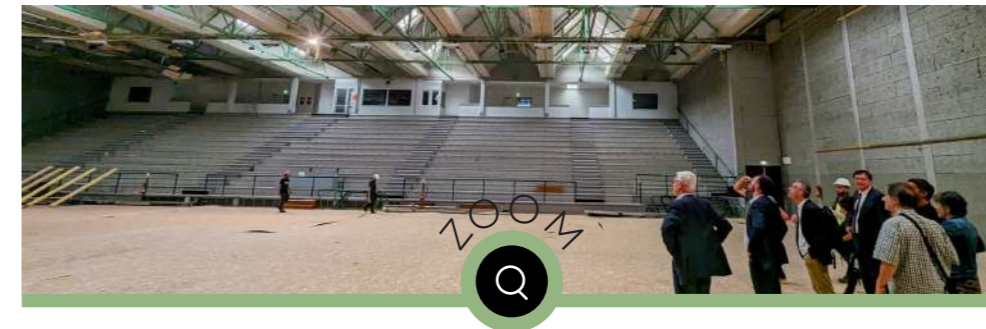
David Boixière,
Vice-président GEMAPI et Environnement

LES FAITS MARQUANTS 2023

- **Mai** : Démarrage d'un état des lieux de l'érosion du trait de côte sur la façade maritime de Dinan Agglomération.
- **Juin** : Restitution de la 2^{ème} étude de préféabilité technique d'implantation de panneaux photovoltaïques sur 20 bâtiments communaux et communautaires.
- **Juin** : Lancement de la mission inventaire et gestion des boisements existants sur le patrimoine foncier de l'agglomération.
- **Septembre** : Prise effective de la compétence Création, Classement et Exploitation de Réseaux Publics de Chaleur et de Froid d'intérêt communautaire.
- **Octobre** : Signature de la 1^{ère} charte d'éclairage public et de biodiversité sur le territoire de Dinan Agglomération avec le Syndicat Départemental d'Electricité des Côtes d'Armor, suivi ensuite des 24 communes engagées dans l'Atlas de la Biodiversité Intercommunal afin de réduire la pollution lumineuse.



Chauve souris - le Grand Rhinolophe



LA SALLE OMNISPORTS NÉMÉE RÉNOVÉE

Avec une surface de 4 200 m², l'équipement basé à Dinan représente près de 9% des consommations énergétiques du parc bâti de l'agglomération. De ce fait, la salle a fait l'objet d'un important chantier de rénovation de 1,83 M€ HT intégrant :

- une isolation extérieure biosourcée en fibre de bois,
- le désamiantage de la toiture de la salle de tennis de table,
- l'éclairage du grand plateau par une technologie LED pilotable (présente sur les autres salles),
- le passage en menuiseries double vitrage,
- les chauffages remplacés par des panneaux rayonnants,
- la mise en place d'une ventilation.

Les économies après travaux seront de l'ordre de 302 000 kWh/an et 24 T.eq. CO₂/an soit une réduction de 40% de consommation énergétique et d'émission de Gaz à Effet de Serre (GES) conformément au décret Eco-Energie Tertiaire (DEET)*. L'équipement sera raccordable au projet de réseau de chaleur urbain pour une baisse significative des consommations liées au chauffage et de GES.

*(-40% en 2030, -50% en 2040, -60% en 2050).

Les rendez-vous café-croissant de la transition

En 2023, 4 rendez-vous ont été proposés et animés en interne par des agents de l'agglomération pour échanger sur les bonnes pratiques environnementales dans le cadre du travail autour des thématiques de la température des locaux, de l'éclairage, de l'utilisation de l'eau, du compostage...

PERSPECTIVES 2024

- **Planter** des panneaux photovoltaïques sur la toiture des bâtiments techniques de Dinan Agglomération, en vue d'une boucle locale de consommation avec d'autres bâtiments dans un rayon de 2 km et notamment avec la future piscine de centralité.
- **Désigner** l'opérateur économique délégataire pour le réseau de chaleur urbain.
- **Lancer** le second volet 2024-2026 de l'Atlas de la Biodiversité Intercommunale avec l'engagement de 10 communes supplémentaires, l'intégration du patrimoine foncier de Dinan agglomération et 2 études de continuité écologique, l'une sur la loutre d'Europe et l'autre sur les chauves-souris.

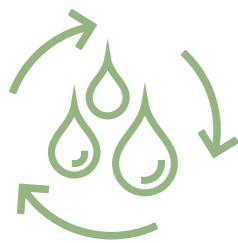
REPÈRES 2023



- 44%
DES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES ET

- 52%
D'ÉMISSION DE GAZ À EFFET DE SERRE POUR L'ENSEMBLE DES BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES VISÉS GRÂCE AU PLAN D'ACTION DU SCHÉMA DIRECTEUR IMMOBILIER ET ÉNERGÉTIQUE 2024-2030

LES CYCLES DE L'EAU



La gestion de l'eau constitue un défi majeur pour le territoire, confronté à une pression croissante sur les ressources hydriques. Le contexte de changement climatique impose une vigilance particulière sur la préservation de la quantité et de la qualité de cette ressource précieuse pour les écosystèmes aquatiques, les habitants et les activités économiques. Dinan Agglomération s'engage aux côtés des autres acteurs publics, économiques et des citoyens pour relever ce défi collectif.

REPÈRES 2023



1 080 KM
DE RÉSEAU ET FOSSÉS

ET 220
BASSINS DE
RÉTENTION
INTÉGRÉS AU
PATRIMOINE DE DINAN
AGGLOMÉRATION



8,2 KM
POUR
L'EAU POTABLE
ET PLUS DE

3,7 KM
POUR
L'ASSAINISSEMENT



30,3 KM
DE BOCAGE CRÉÉS,
REGARNIS OU
RÉGÉNÉRÉS

- 1. Réduire la présence d'eaux claires dans les réseaux d'assainissement** et consolider la conformité de nos ouvrages d'assainissements publics et privés.
- 2. Anticiper les risques de sécheresse** à venir et ralentir l'infiltration des eaux pluviales dans le sol autant que possible.
- 3. Sécuriser la ressource en eau** qualitativement et quantitativement, mutualiser nos ressources à l'échelle du territoire (captages souterrains et stockage dans les barrages existants).
- 4. Accompagner les usagers dans leurs pratiques économes** en eau.



“ Notre capacité à produire de l'eau potable, mais aussi à nous adapter aux fortes chaleurs tient notamment à la bonne gestion des eaux de pluie. A l'évacuation très rapide des ruissellements dans les réseaux pluviaux, veillons désormais davantage à l'infiltration dans les sols en direction des espaces verts. ”

Bruno Ricard,
Vice-président Pilotage stratégique de la ressource en eau

LES FAITS MARQUANTS 2023

ASSAINISSEMENT

- **Toute l'année** : Déploiement d'un programme (études et travaux) à grande échelle traitant les eaux parasites des réseaux et notamment sur Lanvallay, Bobital/Le Hinglé/Brusvily, Plouasne, Saint-Carné, Pleslin Trégavou.

EAU POTABLE

- **Novembre** : Étude de stabilité du barrage de la retenue du Pont Ruffier.

Eaux PLUVIALES

- **Janvier - février** : Mise en œuvre d'une délégation de compétence vers les 65 communes pour un montant de 2 035 388 €.

BASSINS VERSANTS

- **Janvier** : Approbation du Contrat Territorial Bassin Versant Rance et Frémur 2023-2025.

- **Avril** : Démarrage en test d'un outil prédictif météorologique permettant de prévenir les épisodes pluvieux à risques potentiels de contamination bactériologique sur les zones de productions conchylicoles.



← Chantier de renaturation d'un cours d'eau à Lanrelas, près de Broons

GARANTIR UNE EAU DE QUALITÉ ET PRÉSERVER LA RESSOURCE



UNE NOUVELLE STRATÉGIE POUR LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Le SPANC assure le suivi de conformité des 18 000 installations du territoire grâce à des contrôles de conception et un suivi périodique. Plus de 9 000 d'entre elles sont dites non-conformes, dont 4 000 génèrent des pollutions. Afin de renforcer le rythme de réhabilitation de ces installations, le Conseil communautaire a validé la mise en place d'une nouvelle stratégie avec :

- L'annualisation de la redevance SPANC, remplaçant le paiement du contrôle de bon fonctionnement, et permettant aux agents du service de se concentrer sur le suivi des non-conformités lors des ventes, en particulier sur les secteurs sensibles (baignade, conchyliculture, eau potable).
- Le renforcement du principe de pénalités financières, qui pourra être appliqué à l'issue d'un processus d'accompagnement de l'utilisateur en concertation étroite avec un élu local référent.



“ La conformité d'un assainissement non collectif protège les milieux naturels. Elle renforce la valeur du logement. Le changement de propriétaire donne souvent lieu à une réhabilitation du logement. L'assainissement en est un élément fondamental. ”

Laurence Gallée,
Vice-présidente Équipement des réseaux d'eau et Assainissement

LE SAVIEZ-VOUS ?

157 agriculteurs du territoire sont engagés dans 2 dispositifs agro-environnementaux pour un montant d'aides directes prévisionnelles sur 5 ans de 6 340 K€ :

- **44 en paiements pour services environnementaux** (rémunération pour le maintien ou la création de pratiques plus vertueuses pour les écosystèmes) sur 3 territoires à enjeux eau.
- **113 en mesures agri-environnementales et climatiques** sur les bassins versants Rance-Frémur et Fresnaye.

PERSPECTIVES 2024

- **Définir** les modalités d'exploitation qui seront mises en place dès 2026 pour l'assainissement sur l'ensemble du territoire et l'eau potable sur les aires de compétence de Dinan Agglomération.
- **Poursuivre** la résorption des non-conformités des équipements d'assainissement publics et privés.
- **Lancer** l'élaboration du Schéma Directeur Assainissement.
- **Engager** le programme pluriannuel de définition des aires d'alimentation de captage (6 prises d'eau) et le plan d'actions sur le captage stratégique Val - Pont Ruffier.

REPÈRES 2023



27
EXPLOITATIONS
AGRICOLLES
IDENTIFIÉES
LABEL-HAIE

5,5 KM
DE COURS D'EAU
RESTAURÉS (LIT
MINEUR, BERGES)

10
AMÉNAGEMENTS AGRI-
ENVIRONNEMENTAUX
RÉALISÉS (BASSINS
TAMPONS,
DÉCONNEXION DE
DRAINS & FOSSÉS)

17
AMÉNAGEMENTS POUR
LA RESTAURATION
DE LA CONTINUITÉ
ÉCOLOGIQUE, DONT

2
EFFACEMENTS
D'ÉTANGS

CULTURE



La compétence Culture est un véritable levier de démocratisation culturelle, car elle favorise l'émergence des parcours artistiques et le bien-être des habitants.

Approuvé à l'unanimité en Conseil communautaire en 2022, le nouveau projet culturel de Dinan Agglomération organisé autour de 4 enjeux a vu sa mise en œuvre débuter en 2023.

REPÈRES 2023



228 000€
DE SUBVENTIONS
VERSÉES AUX
ASSOCIATIONS
CULTURELLES

150
ACTIONS
CULTURELLES
DU PÔLE
ENSEIGNEMENT
ARTISTIQUE

18 833
ABONNÉS AU RÉSEAU
DES BIBLIOTHÈQUES
LIRICI (+11%)
ET

524 412
EMPRUNTS
DE DOCUMENTS

- 1. Programmer une offre culturelle de qualité et de proximité**, grâce au déploiement de la Saison culturelle sur le territoire, à la mise en œuvre d'actions novatrices et participatives par le Pôle Enseignement Artistique et via les subventions versées aux événements d'intérêt communautaire.
- 2. Tisser des liens avec et entre les acteurs culturels du territoire**, entre les bibliothèques du réseau LIRICI, entre les élus communaux et les acteurs culturels grâce à des temps d'échanges et des événements partenariaux.
- 3. Développer des actions vers des publics dits "éloignés"** grâce à une politique tarifaire accessible, à des interventions artistiques et des concerts du Pôle Enseignement Artistique au sein d'établissements spécialisés (Ehpad)...
- 4. Intervenir auprès du jeune public** en milieu scolaire, en crèche ou en Relais Petite Enfance avec la médiation de la Saison culturelle, l'accueil au sein des bibliothèques intercommunales, l'organisation de résidences et la programmation d'interventions musicales.

LES FAITS MARQUANTS 2023

- **Mars à mai** : Déploiement de petites formes théâtrales gratuites « Les petites alchimies » dans 10 communes volontaires pour intégrer la programmation de la Saison culturelle.
- **Avril** : Clôture de la résidence d'Elio Possoz, auteur accueilli dans le cadre du réseau des bibliothèques LIRICI.
- **Septembre** : Création d'un orchestre à l'école au sein de l'école publique de Plancoët.
- **Octobre** : Signature du Pacte culturel de territoire avec le Conseil départemental des Côtes d'Armor.
- **Novembre** : Intégration des bibliothèques de Bobital et Taden au sein du réseau LIRICI.



Temps fort au Labo avec l'auteur Elio Possoz

CULTIVER L'ÉPANOUISSEMENT DE NOS HABITANTS



LE CHORÉGRAPHE LOUIS BARREAU EN RÉSIDENCE AU CONSERVATOIRE

Tout au long de l'année, autour d'ateliers de création de danse contemporaine, les élèves de la Classe à Horaires Aménagés Danse (CHAD) du Collège Broussais de Dinan, les élèves des écoles de Vildé-Guingalan, Plélan-le-Petit et les danseurs du Conservatoire ont partagé l'univers singulier du chorégraphe Louis Barreau en résidence. Cette rencontre artistique s'est conclue par un événement hors des sentiers battus : trois déambulations poétiques et énergiques, mêlant danse (professionnels et élèves), musique (orchestres, chœurs, fanfare...) et nature sur les bords de Rance, du Viaduc de Dinan aux jardins de l'Abbaye de Léhon. Un intense moment de partage humain et artistique.



Promenade chorégraphique musicale devant l'Abbaye de Léhon

PERSPECTIVES 2024

- Définir le nouveau projet d'établissement du Pôle Enseignement Artistique.
- Élaborer le schéma intercommunal de développement de la Lecture publique.
- Réviser le projet de service de la ludothèque communautaire basée à Plancoët.

REPÈRES 2023



+ DE 10 000
SPECTATEURS SUR LA
SAISON 2022/2023 AVEC

75%
DE TAUX DE
REPLISSAGE MOYEN

1 263
MUSICIENS ET
DANSEURS INSCRITS AU
PÔLE ENSEIGNEMENT
ARTISTIQUE MUSIQUE

+ 110
ENFANTS EN
ORCHESTRES ET
CHŒURS À L'ÉCOLE

+ 80
GROUPES EN
RÉPÉTITION AU LABO

4 033
ENFANTS BÉNÉFICIAIRES
D'INTERVENTIONS EN
MILIEU SCOLAIRE DANSE
ET MUSIQUE

SPORTS



Le service des sports participe pleinement à la dynamique du territoire en œuvrant à la conception, à la réalisation, à l'entretien et à la gestion des équipements sportifs facilitant ainsi la dynamique intercommunale. Les missions du service s'étendent également aux domaines de l'animation, de la promotion d'activités sportives et de l'accompagnement financier des clubs sportifs de l'agglomération.

REPÈRES 2023

4 M€
DE TRAVAUX DE
RÉNOVATION DE
LA PISCINE DE LA
PLANCHETTE
À BROONS

- 1. Coordonner une politique d'animation sportive** en direction du jeune public lors des vacances scolaires.
- 2. Mettre à disposition des éducateurs sportifs** auprès des enseignants des écoles primaires.
- 3. Soutenir financièrement** des emplois sportifs associatifs sur le territoire.
- 4. Veiller à l'égalité d'accès** aux prestations pour l'ensemble de la population.



“ Permettre les pratiques culturelles et sportives avec des équipements de qualité, des initiatives communautaires fortes et l'accompagnement du tissu associatif sont des gages du dynamisme du territoire et de bien-être de nos habitants. ”

Jérémy Dauphin,
Vice-président Culture, Sports et Citoyenneté

LES FAITS MARQUANTS 2023



Inauguration de la piste BMX à Quévert

- **Février** : Rénovation des quatre virages relevés et changement de la grille de départ de la piste BMX à Quévert.
- **Avril** : Proposition de nouvelles animations dans les piscines communautaires comme un concert aquatique à la piscine des Pommiers à Dinan.
- **Juin - juillet** : Succès de la 5^{ème} édition du Trophée Cycliste dans sa nouvelle version avec des circuits en boucle traversant les communes de Ruca, Calorguen, Pluduno, La Landec et Taden.
- **Juillet - août** : Travaux de réfection de la salle Olympie (complexe Némée) visant à optimiser la consommation d'énergie et à promouvoir la réutilisation des ressources énergétiques disponibles.

RENFORCER LA DYNAMIQUE DU « SPORT POUR TOUS »



LES TRAVAUX DE LA PISCINE DE LA PLANCHETTE À BROONS

En service depuis 1984, cette piscine ne répondait plus aux besoins des usagers tant dans sa conception que sur les plans technique et énergétique. C'est pourquoi, un chantier de rénovation a été engagé avec pour objectifs de prolonger sa durée de vie de 20 à 30 ans mais également de proposer des conditions d'accueil optimales et de nouveaux services aux utilisateurs. Engagée dans la filière bois énergie du territoire, l'agglomération a fait le choix d'une chaufferie bois, et s'engage, à titre expérimental, dans la construction d'un plan d'approvisionnement territorial vertueux. En effet, la piscine sera fournie en plaquettes de bois issues d'une ressource locale gérée durablement et provenant de gisements forestiers publics et bocagers privés.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La piscine des Pommiers a innové en collaboration avec le Pôle d'enseignement artistique pour étonner les baigneurs grâce à une formule de concert aquatique « Swim & Swing », l'occasion de se divertir et de découvrir de nouveaux artistes dans un cadre différent des concerts traditionnels.



REPÈRES 2023



112 574
ENTRÉES DANS
LES PISCINES DES
POMMIERS ET
CANETONS (+ 46 %)

375
COUREURS INSCRITS
À LA 5^{ÈME}
ÉDITION DU
TROPHÉE CYCLISTE
SOIT
169
COUREURS PAR
SOIRÉE

1 092
PARTICIPANTS À
ANIMA'VACS

PERSPECTIVES 2024

- **Débuter** les travaux de la piscine de centralité à Dinan à compter de l'été 2024.
- **Agrandir** la salle omnisport à Caulnes pour y stocker du matériel et créer un local d'entretien.
- **Poursuivre** la rénovation énergétique de la salle Némée à Dinan ainsi que la réfection du sol et de la balustrade pour la pratique du Hockey.
- **Préparer** l'ouverture de la piscine la Planchette à Broons prévue début octobre 2024.

COHÉSION SOCIALE



La politique de Cohésion sociale de l'agglomération vise à garantir l'égalité d'accès aux droits et aux services pour tous les habitants. Les champs d'intervention de Dinan Agglomération sont multiples en matière de prévention santé, de soutien à la parentalité, de l'offre de mode de garde adaptée et de l'accueil inclusif des gens du voyage.

REPÈRES 2023

24
ACTIONS MISES EN
ŒUVRE DANS LE CADRE
DU CONTRAT LOCAL
SANTÉ

90%
DE COUVERTURE DES
BESOINS D'ACCUEIL
JEUNES ENFANTS

470
ANIMATIONS
PROPOSÉES PAR
LE RELAIS PETITE
ENFANCE

- Développer le soutien à la parentalité** à l'échelle de l'agglomération.
- Accompagner le public vulnérable** et lever les freins périphériques à l'insertion en favorisant par exemple l'accès à un mode d'accueil collectif tout en bénéficiant d'un accompagnement personnalisé par les acteurs de l'emploi ou de l'insertion (labellisation par la CAF de 4 places en crèche à vocation d'insertion professionnelle).
- Répondre aux témoignages des élus et professionnels du territoire** (du sanitaire, social, médico-social ou encore de l'Education Nationale) concernant l'augmentation des besoins de prévention et de prise en charge en santé mentale.
- Construire un local d'accompagnement social des gens du voyage** et ainsi favoriser leur insertion à la vie locale.
- Collaborer avec le Conseil de Développement** et élargir les actions de démocratie participative.



“ Notre politique s'appuie sur plusieurs principes moteurs : la lutte contre les inégalités, l'amélioration de la participation citoyenne et l'inclusion de tous les publics. ”

Marina Le Moal,
Vice-présidente Petite-Enfance, Enfance et Cohésion sociale

LES FAITS MARQUANTS 2023

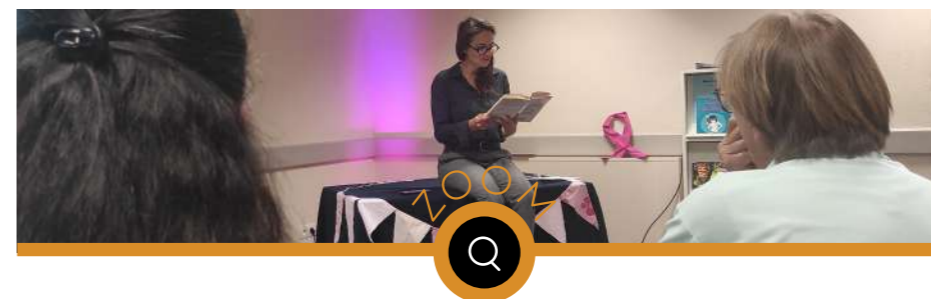
- **Janvier** : Ouverture de la crèche Lanv'ol à Lanvallay (22 places).
- **Janvier** : Intégration de la crèche Mobydouce de Beaussais-sur-Mer (23 places).
- **Avril** : Validation du programme du terrain familial locatif des gens du voyage sur la commune de Beaussais-sur-Mer.

- **Octobre** : Organisation par le Relais Petite Enfance de temps de sensibilisation autour du langage auprès des professionnels de l'accueil individuel et collectif.

- **Décembre** : Signature de la charte de coopération avec le Conseil de Développement.



ACCOMPAGNER NOS HABITANTS



UNE BONNE PARTICIPATION AUX ATELIERS D'OCTOBRE ROSE

Les actions menées pour la prévention et le dépistage du cancer du sein fédèrent et attirent un public plus nombreux chaque année mais ne permettent pas toujours d'échanger avec un professionnel de santé. Partant de ce constat, Dinan Agglomération dans le cadre de son Contrat Local de Santé et en partenariat avec les communes, a participé au développement d'ateliers "autopalpation" gestes préventifs et de dépistage en présence de professionnels et d'associations.



Atelier lecture

REPÈRES 2023

250
PARTICIPANTS À LA
SEMAINE SUR LA
SANTÉ MENTALE



- 21%
DE STATIONNEMENTS
ILLICITES DES GENS
DU VOYAGE GRÂCE À
L'AUGMENTATION DE
PROPOSITIONS DE
TERRAINS

PERSPECTIVES 2024

- **Mener** une évaluation du Contrat Local de Santé ainsi qu'un diagnostic local de santé du territoire.
- **Établir** un terrain familial locatif à Beaussais-sur-Mer qui répondra aux recommandations du Schéma départemental d'accueil des Gens du Voyage 2019-2025 et permettra un ancrage territorial des familles sans pour autant renoncer au voyage une partie de l'année.
- **Soutenir** la parentalité en créant deux lieux d'accueil enfants-parents à Plancoët et Dinan.
- **Mettre en œuvre** la charte de coopération associant le Conseil de Développement aux enjeux communautaires, en amont des projets ou du lancement de politiques, afin de permettre l'expression des avis et ressentis de ses membres.





DINAN

AGGLOMÉRATION

8, boulevard Simone Veil | CS 56 357 | 22106 DINAN Cedex | 02 96 87 14 14
contact@dinan-agglomeration.fr
www.dinan-agglomeration.fr

